



AMBASSADE DE SUISSE
EN TANZANIE

an	RH	WE	GI	ZT	PP	ala
Defun	24/8	29.8	5.9			
Visa	PC	AR	WE	9	ZT	PP
EPD 23. Aug. 1977						
Ref.						

DAR ES SALAAM, le 17 août 1977

17 Kenyatta Drive
P. O. Box 2454
Téléphone 67801

Réf.: 771.20 MAD - JA/bu (copie transmise à HH, WTT, RR / 23.08)

ad t.311 Madagascar

CONFIDENTIEL

Au Délégué à la
Coopération technique
Département politique fédéral
3003 B e r n e

Considérations et remarques
générales sur notre action de
CT à Madagascar

Monsieur l'Ambassadeur,

A l'occasion de mon voyage de service à Madagascar du 18 juin au 2 juillet 1977, je me suis entretenu avec de nombreuses personnalités malgaches de notre action d'aide au développement de la Grande Ile et j'ai visité plusieurs de nos projets en cours. Cela m'a permis de me rendre personnellement compte de ce que nous faisons à Madagascar et de recueillir les opinions et remarques des autorités et des responsables malgaches ainsi que des coopérants suisses.

1. Opinion d'ensemble

Le Premier Ministre, les Ministres des Affaires étrangères, de l'Education nationale, de l'Economie et du Commerce, du Développement Rural et de la Réforme Agraire, ainsi que les Chefs de Province et les Présidents de collectivités rurales, tous, sans exception, ont tenu à me dire combien ils apprécient l'aide que la Suisse apporte à Madagascar et combien ils nous en sont reconnaissants. Au cours de ces entretiens, j'ai relevé également le sentiment de satisfaction, voire de fierté, des Malgaches devant la décision de la Suisse de choisir leur pays comme un des points de concentration de son programme d'aide au développement du tiers monde. Ils voient volontiers dans ce choix une sorte d'approbation de notre part des options politiques, économiques et sociales qu'ils ont prises et de leurs réalisations. Je n'ai pas estimé opportun de faire remarquer que nous avons choisi Madagascar comme pays de concentration bien avant la prise du pouvoir par le régime actuel ...

./.

Un autre aspect de notre aide a également été relevé par quelques-uns de mes interlocuteurs, notamment par le Premier Ministre: son caractère totalement apolitique. Les autorités malgaches sont en effet fort heureuses d'avoir en la Suisse un pays apportant une contribution substantielle sans la moindre arrière-pensée, c'est-à-dire sans solliciter, en contrepartie, des avantages ou poser au préalable des conditions d'ordre politique comme beaucoup d'autres pays intéressés à Madagascar ont trop tendance à le faire. On entend notamment beaucoup dire à Tananarive que le Président Ratsiraka, qui avait envisagé une coopération avec Moscou et Pékin, aurait été fort déçu, non seulement par l'aide relativement minime que ces pays - l'URSS surtout - se seraient déclarés prêts à apporter, mais également par les "concessions" à l'octroi desquelles l'Est aurait tenté de lier l'apport de sa maigre assistance. Et beaucoup d'observateurs d'ajouter que cette expérience aurait amené le Président à la conclusion que, tout bien considéré, l'Occident, avec ses connaissances, ses méthodes et ses moyens, demeure le mieux en mesure de contribuer au développement de Madagascar.

Considérés dans leur ensemble, nos projets en cours de réalisation ou à l'étude me paraissent très valables. Ils apportent aux bénéficiaires l'aide directe qu'ils souhaitent tout en s'inscrivant assez bien dans le programme de développement et dans les priorités du gouvernement malgache.

+ 311 Madag 27 ✓

L'inauguration de la fromagerie d'Antovontany le 22 juin 1977 a été pour moi l'occasion de faire part au Ministre du Développement Rural et de la Réforme Agraire, M. Simon Pierre, qui représentait le gouvernement malgache, des considérations générales que m'inspire notre action de coopération technique dans la Grande Ile. Vous trouverez en annexe le texte de cette allocution qui tient compte des remarques et suggestions de notre Chargé d'affaires, Monsieur Karli, et de Monsieur Robert.

Cette inauguration ainsi que celle du Centre de collecte d'Andranomanelatra qui avait eu lieu quelques heures avant ont été retransmises par la radio et par la télévision malgaches. La presse n'en aurait en revanche pas fait mention, ce qui est regrettable et assez surprenant. Ma visite au Premier Ministre a en revanche été mentionnée ou retransmise par toutes les mass media avec des commentaires fort élogieux à l'égard de la coopération helveto-malgache.

./.

2. Projet laitier

+ 3M today - 27

Les laiteries et fromageries créées jusqu'ici fonctionnent et se développent bien. Tant le Bureau Central Laitier (BCL) que les éleveurs semblent satisfaits de l'aide apportée par la Suisse et par les coopérateurs. Le directeur général du BCL, le Dr Ravoajarison a tenu à m'exprimer cette satisfaction et, à l'occasion de mes visites des laiteries et fromageries de Tananarive, d'Antsirabé, d'Antovontany et de Fianarantsoa, les responsables suisses et leurs homologues malgaches m'ont démontré que le favorable accueil réservé par les fournisseurs et par les clients confirme l'utilité de ces centres qui profitent directement à la population rurale.

La vente du lait ramassé par les centres du BCL ne semble pas poser de problèmes. L'écoulement des fromages, pourtant de fort bonne qualité, est en revanche plus difficile. Cela tient aux faits que les Malgaches ne sont pas encore habitués à la consommation de ce produit, que les prix, relativement élevés (à peine inférieurs à ceux des fromages importés), constituent un assez sérieux obstacle à sa popularisation et que les moyens de transport et de stockage ne sont pas encore satisfaisants. Faut-il en conclure qu'il conviendrait d'attendre que ces facteurs défavorables soient surmontés pour créer de nouvelles fromageries? C'est là une question à laquelle seuls les experts (non pas en fabrication mais en marketing) peuvent répondre. Elle mérite cependant d'être posée.

Le Chef du projet, M. Robert, s'est acquis beaucoup de mérite. Il fait preuve d'une grande compétence et a pris son activité extrêmement à coeur au point de s'identifier entièrement avec le BCL à la destinée et au succès duquel il prend un intérêt personnel. Bien que sans doute justifiées, les initiatives qu'il prend et les directives qu'il donne ne sont toutefois pas toujours bien accueillies des dirigeants malgaches du BCL ou des centres (notamment celui de Tananarive que dirige Mme Florette). Des tensions se sont ainsi créées et j'ai pu constater qu'elles sont malheureusement de nature à porter préjudice à la poursuite harmonieuse du projet et, ce qui me paraît plus regrettable, à jeter une ombre sur le tableau de nos bonnes relations avec les Malgaches dans le domaine de l'aide au développement.

Le BCL étant un organisme malgache dirigé par des Malgaches qui s'estiment pleinement qualifiés, il importe de ne pas laisser s'accréditer l'impression que la coopération que nous apportons prend la forme d'une tutelle. Il ne nous appartient également pas de prendre position dans les différends qui peuvent naître entre les dirigeants malgaches et nuire à la bonne marche des affaires du BCL.

./.

- 4 - ✓

Je me suis entretenu assez longuement et franchement de ces problèmes avec M. Robert. Notre échange de vue a été, je crois, assez utile et je ne veux pas douter que M. Robert saura faire preuve de doigté et de la diplomatie nécessaires à l'amélioration de cette délicate situation.

Les graves difficultés que M. Marbach avait rencontrées peu après son arrivée au centre d'Antsirabé se sont aplanies entre-temps. Il n'est plus question de mettre prématurément fin à son activité et le Premier Ministre m'a donné l'assurance que nous pouvons la considérer comme close.

L'inauguration de la fromagerie d'Antovontany m'a permis d'apprécier à leur très haute valeur les connaissances, les ressources d'imagination et le travail personnel apportés par le réalisateur suisse de ce projet, M. André Perritaz. Avec des moyens presque de fortune mais avec un enthousiasme qui touche à la passion, M. Perritaz est parvenu à construire puis à faire marcher avec succès une fromagerie de montagne dont l'ingénieuse simplicité répond beaucoup mieux aux besoins et, partant, sert d'autant mieux les intérêts de la population locale qu'une installation plus moderne ou plus sophistiquée. (plus coûteuse aussi!). Avec la même simplicité et avec la bonhomie qui le caractérisent, M. Perritaz a en outre su s'attirer une vive sympathie de la part des Malgaches avec lesquels il a coopéré et de la part des paysans et éleveurs des régions dans lesquelles il a exercé son activité. Sa personnalité et son action ont beaucoup contribué à faire mieux connaître et apprécier la Suisse dans les milieux ruraux malgaches intéressés au développement de l'industrie laitière. Des faits réjouissants que je tenais à relever tout en regrettant le départ de Madagascar de cet excellent coopérant.

3. Projet "Fruits et légumes"

+ 3h madag. 22 ✓

Les visites que j'ai faites et les entretiens que j'ai eus m'ont permis de me convaincre de la valeur de ce projet fort bien dirigé et réalisé par M. Capt et ses collaborateurs. Il contribue vraiment à la promotion de l'arboriculture fruitière et profite directement aux producteurs locaux. L'activité des coopérants suisses au niveau de la commercialisation, non seulement des fruits mais également des légumes, ce qui constitue une heureuse extension, semble être fort apprécié des collectivités rurales qui en bénéficient. La création des centres de collecte à Soanindrariny, à Andranomanelatra (à l'inauguration duquel j'ai assisté avec le Ministre Simon Pierre) et, dans un proche avenir, à Ambano contribue dans une large mesure à mieux servir les intérêts des producteurs

./.

qui semblent avoir compris les avantages multiples qu'ils vont pouvoir tirer de ces centres pour la commercialisation de leurs produits qui constitue un assez gros problème. Peut-être conviendrait-il d'en prévoir un plus grand nombre.

Vous savez que la poursuite de l'opération "Fruits et légumes" était fortement compromise par l'attitude hostile du directeur malgache, M. Augustin, à l'égard de la coopération technique étrangère en général et des experts suisses en particulier. Je n'ai pas manqué de saisir l'occasion des entretiens que j'ai eus avec le Premier Ministre Rakotoniaina et avec le Ministre Simon Pierre pour solliciter leur appui afin qu'il soit mis fin à cette regrettable situation. J'ai laissé entendre qu'au cas où M. Augustin, qui, en dépit d'une décision des autorités malgaches de le retirer du projet, intrigue pour se maintenir en politisant l'affaire, ne serait pas définitivement écarté, nous pourrions être amenés à reconsidérer l'opportunité de poursuivre notre coopération. Mes deux interlocuteurs, déjà au courant de ce différend, m'ont donné l'assurance qu'ils s'entremettraient, le premier afin de "faire transporter" M. Augustin si nécessaire, le second afin que la "collaboration helveto-malgache se poursuive", déclaration volontairement prudente qu'il faut interpréter comme une manière diplomatique de laisser entendre que des dispositions seront prises afin que l'obstacle à cette collaboration que constitue M. Augustin soit éliminé.

Nous avons donc de bonnes raisons de croire que M. Augustin, qui n'a pas assisté à l'inauguration du centre de collecte d'Andranomanelatra, sera prochainement définitivement retiré de la direction de l'opération "Fruits et légumes". Je crois dès lors que nous pouvons aller de l'avant avec la mise en route de la quatrième phase de ce projet.

4. Projet viti-viniculture

t. 3M Madagascar 24 ✓

Encore un très bon projet; peut-être le meilleur. Les résultats réjouissants et prometteurs obtenus jusqu'ici et le très vif intérêt manifesté tant par les agriculteurs que par les collectivités locales à accroître le nombre d'unités de vigne et de caves communautaires, démontrent combien ce projet va au-devant des aspirations des producteurs de la région de Fianarantsoa. Ces succès et le goodwill qu'ils assurent à la Suisse auprès des autorités centrales et régionales comme auprès des viticulteurs toujours plus nombreux l'emportent, à mon sens,

sur les "Hemmungen" de certains milieux suisses à voir notre pays promouvoir la production d'une boisson alcoolique. Tant que la viti-viniculture malgache ne suffira pas à couvrir les besoins des consommateurs (on en est fort loin!), notre action doit s'inscrire dans le double cadre de l'accroissement du bien-être de la population rurale et de l'aide économique (réduction des importations de vins).

Les résultats très positifs de ce projet doivent, là encore, être attribués dans une très large mesure à l'excellente coopération apportée par les experts suisses. Le Chef du projet, M. Giroud, et les spécialistes qui le secondent, font en effet preuve d'une compétence, d'une initiative et d'un savoir-faire qu'il m'est agréable de relever. C'est sans doute grâce à eux que les difficultés du début ont pu être surmontées.

Ces considérations m'amènent à la conclusion qu'il serait dans le double intérêt de la Suisse et de Madagascar de développer ce projet, notamment/^{en}entreprenant l'extension des cultures et de la vinification déjà prévue dans le cadre de la 3ème phase.

5. Projet "SOJUFA"

Par lettre du 1er juillet expédiée de Tananarive, je vous ai fait part du désir exprimé par le Ministre Simon Pierre de voir la Suisse contribuer à l'étude du projet qui consisterait à confier à la SOJUFA à Antsirabé le soin de fabriquer du jus d'orange avec des fruits provenant des orangeraias de Morondava. Dans votre réponse du 14 juillet, vous faites valoir qu'une telle diversification de la fabrication de la SOJUFA contredirait les conclusions de l'enquête menée par MM. Kern et Célestin, conclusions qui recommanderaient, si j'ai bien compris, la reconversion de la SOJUFA.

Vous vous référez dans cette réponse à une seconde lettre, datée également du 1er juillet, qui aurait pour objet la mission d'évaluation Kern/Célestin. Or, je n'ai pas ici à Dar es Salaam, de copie de cette lettre que je ne me souviens pas, sauf défaut de mémoire toujours possible, avoir signée. Aussi, ne suis-je pas en mesure de vous apporter les précisions que vous sollicitez. Ce n'est que parce que je me trouvais à Tananarive que j'ai signé la lettre, rédigée par M. Baenziger, vous informant de la requête du Ministre Simon Pierre. Pour le reste, j'avoue ne pas être suffisamment au courant, mais je ne doute pas que M. Baenziger, qui s'occupe très activement des affaires de coopération technique, sera, lui, à même de comprendre vos observations et d'y répondre.

J'ajoute que je n'ai pas eu l'occasion de visiter la SOJUFA pendant mon court séjour à Antsirabé. Aussi, ne suis-je guère en mesure d'émettre une opinion sur ce projet, notamment sur la reconversion de l'entreprise (en vinaigrerie?). Je crois en revanche pouvoir déduire des propos tenus par le Ministre Simon Pierre en me présentant sa requête que les autorités malgaches ne seraient pas acquises à l'idée d'une reconversion de la SOJUFA.

6. Projet SIDEMA

+ 3M Madagascar 30 ✓

Le 1er juillet, j'ai signé avec le Ministre de l'Economie et du Commerce le protocole d'accord pour notre don de 140 millions de FMG à la SIDEMA dans le cadre de l'appel Waldheim. Notre ambassade à Tananarive vous a déjà fait tenir l'original de cet accord ainsi que l'article diffusé par la presse après la signature. Dans son allocution, le Ministre Rarivosoa a tenu à relever combien notre geste, qui va permettre à la SIDEMA de doubler sa production, est le bienvenu et, surtout, combien il est apprécié. La reconnaissance est d'autant plus vive, a-t-il ajouté, que ce don contribue beaucoup à l'amélioration de l'infrastructure nécessaire au développement de l'économie rurale, développement auquel les autorités malgaches attachent actuellement une importance particulière.

7. Projet culture de blé

+ 3M Madagascar - 39 ✓

Je me suis entretenu assez longuement avec M. Rakotomavo, Directeur général de la Compagnie d'assurances ARO, chargé par le gouvernement malgache de la réalisation du vaste projet devant introduire la culture du blé à Madagascar. Ce projet, tout à fait réalisable semble-t-il, est d'une importance capitale en ce sens qu'il apporterait à la population un complément alimentaire de grande valeur et qu'il permettrait en outre de compenser les pertes, trop souvent catastrophiques, que les cyclones font subir à la riziculture.

M. Rakotomavo a tenu à me dire combien il est reconnaissant à l'Administration fédérale des blés d'avoir réservé un accueil favorable à sa demande. En augmentant ses propres achats des 60'000 tonnes nécessaires à Madagascar, la Suisse rend à la Grande Ile un service très appréciable et apprécié.

Dans le cadre de ce projet qui comprend la construction d'une minoterie, les autorités malgaches sollicitent de la Suisse la mise à disposition d'experts pour la formation de meuniers et l'octroi de bourses pour le perfectionnement en Suisse d'une partie de ces derniers. A mon sens, c'est principalement sous l'angle d'une contribution de notre part à un projet d'importance vitale pour Madagascar qu'il convient d'examiner cette demande. La minoterie devant être une partie intégrante de ce projet, la formation du personnel nécessaire à son bon fonctionnement n'a pour but que d'assurer le succès d'une initiative qui s'inscrit en priorité dans le programme d'accroissement des ressources alimentaires d'un pays en voie de développement. Le fait que l'octroi de ces bourses pourrait contribuer dans une certaine mesure à l'obtention par une maison suisse de l'adjudication pour la construction et l'installation de la minoterie, peut fort bien n'être considéré que comme un facteur secondaire. C'est d'ailleurs en premier lieu en sa qualité de Chef du projet "Culture de blé" que M. Rakotomavo nous a présenté sa requête. Aussi, vous saurais-je gré d'examiner à nouveau cette affaire et de tenter de trouver une solution qui permettrait de donner suite à la demande qui nous a été présentée et de marquer du même coup notre disposition à prendre part à la réalisation d'un projet important et valable. Ne serait-il pas possible de laisser entendre à M. Rakotomavo, en termes "interprétables", que les bourses en question pourraient être "offertes" (pour ne pas dire garanties) lorsque la minoterie, dont la construction aura été confiée à la maison suisse intéressée, sera sur le point d'entrer en activité? Ce biais est peut-être un peu gros, mais je vous le suggère tout de même.

M. Rakotomavo m'a également entretenu du désir des autorités malgaches d'obtenir de la Suisse un crédit, ou un prêt, pour l'importation des premières 10 à 15 mille tonnes de blé. Notre Chargé d'affaires à Tananarive pense que la somme nécessaire pourrait être prélevée sur l'aide financière (de l'ordre de 20 millions de francs suisses je crois) dont l'octroi à Madagascar est à l'étude. J'ai répondu à M. Rakotomavo que je serais heureux de voir mon pays réserver un accueil favorable à cette demande, mais qu'un tel geste pourrait être interprété comme contraire aux exigences de la Loi fédérale sur la coopération qui régira l'utilisation de l'aide envisagée (votre lettre du 13.5.77). Dans sa lettre du 26 mai 1977, M. Karli vous a fait part des observations que votre réaction négative appelle de sa part. Ces observations me paraissent assez bien fondées. Je sais - j'en ai relevé les avantages au début de ce rapport - que nous nous efforçons de ne pas rechercher des faveurs en contrepartie de notre coopération. Dans le cas particulier et compte tenu du fait que, là encore, l'ouverture du crédit sollicité constituerait

./.

surtout une aide à inscrire à la rubrique "développement agricole", je veux cependant espérer qu'un nouvel examen de la demande malgache permettra de l'envisager sous un angle plus favorable. Sauf erreur de ma part, le crédit en question serait d'ailleurs remboursé bien avant l'épuisement des vingt millions prévus et l'"entorse" - si entorse il devait y avoir - ne limiterait pas l'utilisation conforme de l'aide financière.

8. Projet Centre forestier de Morondava

+ JM Maday 38 ✓

J'avais beaucoup espéré pouvoir signer l'accord concernant ce projet au cours de mon séjour à Tananarive. Notre Chargé d'Affaires s'était beaucoup employé à faire activer les choses afin que la signature puisse avoir lieu en même temps que l'accord SIDEMA. Ces efforts sont malheureusement demeurés vains car, contrairement à ce que nous pensions, l'accord n'avait pas encore été approuvé par le Conseil des Ministres.

9. Création d'une tannerie

Au cours de ma visite de courtoisie, le Premier Ministre Rakotoniaina m'a exposé l'intérêt qu'il voit à créer une tannerie dans "sa" région (Fianarantsoa je crois). Il souhaiterait que la Suisse contribue à l'étude de ce projet.

D'entente avec M. Baenziger, qui vous a déjà écrit à ce sujet, j'ai répondu au Premier Ministre que sa demande vous serait soumise et que M. Delèze pourrait reprendre contact avec les autorités malgaches compétentes peu après son arrivée à Tananarive.

10. Projet Migros

+ JM Maday 23 ✓

J'ai visité le magasin KOFA. On pensait à l'origine que les consommateurs du quartier dans lequel il est situé seraient les principaux bénéficiaires de cette initiative. Or, ils préfèrent continuer à s'approvisionner auprès des petits détaillants principalement, semble-t-il, en raison du fait que les emballages standards sont trop grands. L'habitude de n'acheter que par petites quantités pour les besoins journaliers l'emporte encore. En revanche, les Européens et les diplomates du centre de la ville apprécient ce centre d'achat dont ils sont les principaux clients en dépit du fait que, pour eux, il est mal situé.

1.444.1 ✓

Fort bien dirigé par M. Rochat, le magasin KOFA a déjà doublé le chiffre d'affaires prévu. C'est donc un succès et c'est sans doute la raison pour laquelle le Ministre de l'Economie et du Commerce, M. Rarivoson, s'est félicité de l'aide apportée par la Société Migros et s'est déclaré convaincu que l'accord en voie d'élaboration pour l'assainissement du Supermarché contribuera, dans une heureuse mesure, à améliorer le système de distribution. Il accueillerait également très favorablement la création d'autres magasins KOFA qui, par le jeu de la concurrence, apporteraient un stimulant nécessaire aux magasins "M" dont les performances ne seraient pas satisfaisantes. Personnellement et compte tenu du fait que la couche de la population que l'on veut atteindre n'a pas encore adopté le premier magasin KOFA, je me demande s'il ne conviendrait pas de prévoir des succursales dans d'autres villes plutôt qu'à Tananarive où l'ouverture d'un second centre pourrait être au détriment du premier en ce sens qu'il risquerait de perdre une partie du gros de sa clientèle actuelle en faveur du second mieux situé pour cette dernière. Sans doute les experts ont-ils déjà pris ce risque en considération.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE:

Jacaud
(Jaccaud)

1 annexe ✓

Copie à:

- Direction politique, DPF
- Ambassade de Suisse, Tananarive

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Chef de Province,
Monsieur le Préfet,
Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs,

Vous savez peut-être déjà, Monsieur le Ministre, que les autorités suisses ont choisi la République Démocratique Malgache comme pays de concentration de leur programme d'aide aux États en voie de développement. La Suisse est en effet trop petite pour apporter une contribution à tous les pays qui pourraient avoir besoin d'assistance. Elle doit faire un choix et il m'est particulièrement agréable que la République Démocratique Malgache, où j'ai l'honneur d'être accrédité, soit parmi les bénéficiaires. Cela, M. le Ministre, est sans doute attribuable au fait que votre belle Ile est un pays de choix !

La contribution de la Suisse à l'essor économique de Madagascar est axée sur le développement rural. Nous participons également à d'autres projets, notamment dans l'enseignement, mais une priorité marquée est attribuée au domaine rural, priorité qui répond d'ailleurs

./...

comme il importe que ce soit le cas, aux désirs et au plan général de développement du Gouvernement Malgache.

Il serait vain, présomptueux et même déplacé de chiffrer notre aide ou de vouloir démontrer son succès par des statistiques. L'essentiel à mes yeux, M. le Ministre, est que cette collaboration entre la République Démocratique Malgache et la Suisse - deux Etats qui n'étaient pourtant pas tout naturellement appelés à s'entraider - ait lieu. Du côté Suisse nous nous en félicitons tout particulièrement et puis-je me permettre, M. le Ministre, vous qui êtes à la tête du développement rural et de la réforme agraire de votre Pays, d'interpréter votre présence ici aujourd'hui comme un signe d'approbation, non seulement du projet que nous inaugurons, mais de l'ensemble de ce que nous avons entrepris et espérons pouvoir poursuivre dans votre Pays. Aussi ne voudrais-je pas laisser ~~de vous remercier~~ de vous remercier très chaleureusement d'avoir pris le temps et la peine d'assister à cette cérémonie. Tous nos compatriotes œuvrant à Madagascar dans le cadre de notre action de Coopération technique s'associent, soyez-en certain

./3...

à ces remerciements, et voient en l'honneur que vous nous faites un encouragement de plus à poursuivre leur collaboration.

J'ai dit "collaboration", M. le Ministre, car toute aide au développement d'un Etat indépendant et souverain ne saurait être unilatérale. La Coopération technique n'est pas une fin en soi. Il importe en effet, pour qu'elle soit valable, qu'elle se fasse en étroite et harmonieuse collaboration avec les autorités, les responsables et la population du pays dans lequel elle est entreprise. Il faut que des deux côtés la volonté d'œuvrer en commun soit réelle et qu'elle se retrouve à tous les niveaux. Il faut également qu'elle l'emporte sur les inévitables problèmes qui ne peuvent pas de pas se poser lorsque des êtres humains de langues, de cultures, de conceptions et d'habitudes différentes cherchent à coopérer dans des domaines qui touchent précisément à ces diversités. Des rapports que j'ai lu, j'ai pu constater que cet écueil a pu être évité entre coopérateurs suisses et malgaches et je tiens tout particulièrement à saisir cette occasion pour remercier les autorités et nos partenaires malgaches de l'excellent esprit qu'ils apportent à l'étude, à la mise en place et à l'exécution

des projets que nous avons entrepris en commun. Puisse cette collaboration, ~~M. le Ministre,~~ se poursuivre dans la même harmonie, dans le même esprit de compréhension et dans le même respect mutuel.

La fromagerie que nous inaugurons aujourd'hui n'est qu'une étape du projet auquel nous participons en vue de promouvoir l'industrie laitière de Madagascar, projet qui s'inscrit à son tour dans le cadre de l'aide que la Suisse est heureuse de pouvoir apporter à la République Démocratique Malgache. Je vous sais gré, M. le Ministre, d'avoir bien voulu accepter de retarder cette cérémonie afin de me permettre d'y prendre part. Je tenais en effet beaucoup à être présent aujourd'hui, non pas en raison de l'importance, assez relative, de cette réalisation, mais surtout parce qu'elle me procure l'occasion que je recherchais de vous dire, M. le Ministre, combien les autorités suisses se félicitent d'avoir décidé de concentrer sur la République Démocratique Malgache une partie relativement importante de leur programme d'aide au développement et combien elles estiment que les nouveaux liens ainsi créés sont l'expression des très bonnes relations que nos pays entretiennent depuis tant d'années. L'intention du

./5...

gouvernement fédéral n'est pas seulement de poursuivre cette coopération mais de la développer encore dans la mesure du possible. La nomination et la prochaine arrivée à Tananarive d'un coordinateur pour l'ensemble de notre action bilatérale est une première expression de cette intention. Et il va sans dire, M. le Ministre, que, de mon côté, je m'efforcerai toujours de resserrer davantage encore, par notre collaboration à votre développement, les liens de longue amitié qui nous unissent déjà.

Je veux espérer que la fromagerie que nous inaugurons aujourd'hui contribuera à la prospérité et au bien-être de la population de cette région dans le cadre du programme de développement du gouvernement malgache.

Vive la coopération helveto-malagasy!
Vive la République Democratique de
Madagascar!